EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 mai 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre mai deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Grégory BERNARD, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Sondès EL HAFIDHI à Jérôme AUSLENDER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	**Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Mme Géraldine BASTIEN, Mme Marion CANALES et M. Guillaume VIMONT arrivent pendant l'expression proposée par M. le Maire à chaque groupe politique, et relative à la tenue du Conseil Municipal du 29 avril 2016.
Mme Patricia GUILHOT, au nom du groupe Front de Gauche – Place au peuple, demande une suspension de séance de 10 mn à M. le Maire qu'il accorde. M. le Maire suspend celle-ci à 18h47.
M. le Maire reprend la séance à 19h00, après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Guillaume VIMONT quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.
M. Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.
Mme Magali GALLAIS quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à M. Jean-Christophe CERVANTES.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu A, sans laisser de pouvoir.
M. Louis COUSTES quitte la séance avant le vote du vœu A et donne pouvoir à Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE.
Mme Isabelle LAVEST quitte la séance avant le vote du vœu D sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 43

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Suite au dernier Conseil Municipal, le crédit disponible destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles en faveur d'associations poursuivant des activités culturelles est de 60 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission d'attribuer les subventions suivantes :

LITTÉRATURE AU CENTRE D'AUVERGNE (LAC) 3 000 €

Cette jeune association créée en 2014, autour d'un noyau d'universitaires, a organisé cette année la seconde édition de ses rencontres littéraires du 30 mars au dimanche 3 avril dernier autour du thème « *Littératures et cuisines* ».

L'objectif de ces rencontres est de créer des manifestations culturelles éclectiques, génératrices de dialogue entre les différents acteurs de la vie universitaire, mais aussi les éditeurs, les auteurs, les bibliothécaires et la Cité, et ce, sous des formes très diverses : entretiens, lectures, conférences, le tout assorti de moments récréatifs (spectacles, concerts, apéritifs ou cafés littéraires) et par une présence dans les maisons de quartiers pour une partie du programme.

L'association LAC d'Auvergne a su rapidement rassembler un grand nombre de volontés (libraires, éditeurs, enseignants) et de partenariats régionaux et nationaux (Université, rectorat), ces soutiens permettant l'aboutissement du projet et de son succès. En effet, le bilan de la participation sur les 32 rencontres inscrites au programme de la première édition en 2015, laisse apparaître une participation évaluée à 1 845 personnes.

Aussi l'action menée par l'association participe du rayonnement culturel de la Ville tout en s'inscrivant dans son paysage et en contribuant à donner l'image d'une université dynamique et attractive, placée sous le signe de l'ouverture sur le territoire.

Budget Prévisionnel : 45 930 €
Subvention allouée en 2015 : 3 000 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

AGENCE DES MUSIQUES DES TERRITOIRES D'AUVERGNE - LES MUSIQUES DU PAYSAGE 2 500 €

Depuis 1985, l'AMTA anime le vivier local de musiciens et d'associations de musiques traditionnelles. Forte du succès de la scène traditionnelle de la dernière fête de la musique ayant rassemblée 800 danseurs, elle s'associe avec le collectif Bal O Centre, qui organise les bals traditionnels de la Maison de l'Oradou, l'association les Brayauds, labellisée Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles, et la Compagnie Maurel & Frères, en charge des rendez-vous mensuels du Chapelier Toqué, pour porter le projet « Traces de Danse ».

Cet événement global ayant pour vocation de placer Clermont comme une capitale des musiques traditionnelles, de la tradition orale et du bal de manière pérenne, prévoit de dynamiser le centre ville en animant les places des marchés clermontois avec la fanfare « La Brute », et d'organiser deux bals et un stage d'initiation, pour enfants puis tout public, avec les trio « Musica Auvernhata Libra » et « Toctoctoc », à la Maison du Peuple, le 2 avril 2016.

La Maison du Peuple et du matériel scénique seront mis à disposition gracieusement.

Le budget prévisionnel fait apparaître un montant de : 7 035 €.
Aucune subvention exceptionnelle n'a été allouée en 2015.
Subvention demandée : 2 500 €
Subvention proposée : 2 500 €

ASSOCIATION PHIL GROBI **2 500 €**

L'association Phil Grobi est composée de professionnelles du spectacle originaires de Clermont-Ferrand, souhaitant créer des temps de rencontres entre la scène clermontoise et des artistes extérieurs.

Pour la septième édition de « L'Inouïe Festival(e) Phil Grobi », l'association propose de nouveau une programmation marquée par l'éclectisme des pratiques, l'accessibilité des lieux et des tarifs, la découverte de courants artistiques peu représentés et la volonté de veiller à une représentation plus juste des femmes dans la programmation comme dans la technique.

Programmé du 10 au 13 mars à la Maison du Peuple, à l'Hôtel des Villes et au Raymond Bar, le festival a rassemblé des temps musicaux (classique, traditionnel, musique contemporaine improvisée, électro, rock, musiques du monde), du théâtre, de la poésie, de la danse, des goûters, une déambulation et une construction de décors. La nouveauté de cette édition a résidé dans la création d'un orchestre symphonique, grâce à l'appel à soutien de l'association à son réseau de professionnels et d'anciens élèves du Conservatoire.

Compte tenu d'un ancrage aujourd'hui pérenne dans la saison contemporaine et alternative clermontoise, l'association a souhaité demander pour la première fois une subvention à la Ville.

La ville a également mis à disposition une scène et du matériel logistique, d'une valeur de 1 361 € dont l'association se voit uniquement facturer le transport, soit 154 €.

Le budget prévisionnel fait apparaître un montant de : 14 627,50 €.
Aucune subvention exceptionnelle n'a été allouée en 2015.
Subvention demandée : 5 000 €
Subvention proposée : 2 500 €

LES PORTES DE L'AUVERGNE **1 500 €**

Depuis plusieurs années, ce plateau assure la promotion du Festival du Court métrage sur l'antenne de Radio Arverne, par le biais d'annonces, d'interviews et d'émissions spéciales.

Comme pour l'édition 2015, ce plateau a été organisé depuis la librairie « Les Volcans », du 2 au 7 février, et a convié divers artistes et partenaires du festival à venir s'entretenir en direct et en public. L'opération n'est possible qu'en faisant appel au bénévolat et au fonds propres de l'association, mais engage des rémunérations et frais techniques spécifiques.

Le budget prévisionnel fait apparaître un montant de : 2 893 €.
Aucune subvention exceptionnelle n'a été allouée en 2015.
Subvention demandée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

ASSOCIATION FREE SONNE
1 500 €

Depuis 2007, le collectif Musique en Friche de l'association Free Sonne propose un espace de pratique de l'improvisation pluridisciplinaire à la Cour des Trois Coquins, avec le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand. Cette proposition s'adresse à tous les niveaux de participants, dans toutes les disciplines artistiques (musique, danse, arts plastiques, texte) et implique une contribution individuelle financière de 10 € par participant. Chaque année, dix à quinze participants bénéficient de ce programme sur un week-end, à raison de six heures par jour.

Musique en Friche souhaite renouveler ces espaces de pratique de l'improvisation pluridisciplinaire et maintenir deux sessions de rencontre dans l'année 2016 sur le même modèle que les années précédentes : l'une avec un professionnel d'envergure nationale invité, a été organisée sous la direction de membres du collectif les 5 et 6 mars derniers.

L'association Free Sonne bénéficie pour l'occasion d'une mise à disposition gracieuse de la Cour des Trois Coquins.

Le budget prévisionnel fait apparaître un montant de : 2 260 €
La subvention allouée en 2015 était de : 1 500 €
Subvention demandée : 1 880 €
Subvention proposée : 1 500 €

ASSOCIATION LES AMIS DE LA CAMERA DELLE LACRIME
4 200 €

Depuis 2013, le 21 Mars est devenu la Journée Européenne de Musique Ancienne, et rassemble une trentaine de manifestations à l'occasion du 1er jour du printemps et de l'anniversaire de Jean-Sébastien Bach.

A cette occasion, la Camera delle Lacrime propose plusieurs activités gratuites autour du programme musical « Peirol d'Auvergne : un troubadour sous les étoiles », telle qu'une intervention en milieu scolaire au sein du réseau d'éducation prioritaire, une répétition scénarisée avec la participation des spectateurs, à la découverte du répertoire et des instruments, à la Chapelle des Cordeliers, une conférence autour de la figure de Peirol d'Auvergne et des troubadours auvergnats, réalisée par Didier Perre, suivie du concert « Peirol d'Auvergne ».

A l'issue de l'intervention en classe, un livret synthétisant le contenu des échanges sera remis à l'enseignant, ainsi que le dernier enregistrement réalisé par l'ensemble musical, permettant ainsi des écoutes actives en classe.

L'association prévoit également, dans sa logique de pérennisation de la Journée Européenne de Musique Ancienne à Clermont-Ferrand, de réaliser une réelle étude des publics touchés.

Le budget prévisionnel fait apparaître un montant de : 6 000 €
Aucune subvention n'a été allouée en 2014 et 2015, à leur demande.
Subvention demandée : 4 200 €
Subvention proposée : 4 200 €

LE PACK CULTURE 5 000 €

Pack Culture fédère diverses activités culturelles au sein d'un lieu nommé « Ne rien faire » qui propose des expositions, des mini-concerts et fonctionne comme un espace ouvert aux artistes pour la valorisation de leurs productions.

Ce lieu polymorphe situé, place du Terrail, a déjà présenté trois expositions photographiques regroupant les travaux des artistes Julien Mignot, Nicolas Anglade et Julien Magre, tous originaires de Clermont-Ferrand et travaillant désormais pour divers médias (Le Monde, Libération, Vogue ou le BAL…) ainsi qu'une exposition intitulée « The Coolex » qui rassemble un couple d'artistes jeunes diplômés de l'école des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand, travaillant la sérigraphie artisanale et le textile.

Les Pauses Musicales sont des moments privilégiés d'écoute et d'échange entre la scène musicale locale et son public. Elles ont lieu tous les mercredis, à 17 heures, et invitent à découvrir en petit comité les chansons d'un artiste de la scène émergente clermontoise. Ces showcases ont déjà vu se succéder Alexandre Delano, Matt Low, Niandra Lades, By The Fall, Kissinmas, Aberdeeners, Adam Wood, Leopoldine, Sébastien Polloni, le Grand Fusil et Morgane Imbeaud.

L'économie d'un tel lieu rassemblant plusieurs propositions culturelles gratuites justifie l'intervention de la Ville au titre du soutien à la scène artistique locale et de la valorisation d'une initiative artistique et solidaire. Le lieu fédère notamment un tissu de jeunes créatifs locaux et ayant vocation à participer à l'émergence de futures collaborations artistiques.

Le budget prévisionnel fait apparaître un montant de : 6 000 €.
Aucune subvention n'a été allouée à ce jour pour ce nouveau projet.
Subvention demandée : 5 000 €
Subvention proposée : 5 000 €

SEMAINE DU CINÉMA HISPANIQUE 1 000 €

Afin de faire découvrir le cinéma et la culture des pays hispanophones, l'association « Semaine du cinéma hispanique » propose, pour la quinzième année consécutive, une programmation rare et originale de films en langue espagnole, sous-titrés en français.

Au-delà du festival *La Semaine du cinéma hispanique* présenté du 29 mars au 5 avril 2016 au Ciné Capitole et au cinéma Les Ambiances, des projections ponctuelles rythment toute la saison, notamment en partenariat avec Cinéfac.

Principalement tourné vers le public scolaire (collèges et lycées), la précédente édition a comptabilisé 3 499 entrées (1 900 scolaires et 1 599 tout public) et 1 095 spectateurs ont assisté aux projections proposées en dehors du festival, soit une fréquentation globale de 4 594 personnes.

Contrairement aux années antérieures où le Conseil régional d'Auvergne et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme étaient partenaires respectivement à hauteur de 1 300 € et 1 000 € en 2014, seule la Ville a apporté un soutien financier en 2015.

Le Conseil départemental a fait savoir à l'association qu'il apporterait en 2016 une aide financière de 500 €.

Le budget prévisionnel 2015/2016 pour l'ensemble des activités de l'association est estimé à 7 900 € (en baisse par rapport à la saison 2014/2015 : 9 496 €).

Subvention demandée : 1 000 €
Subvention accordée les années précédentes : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

VIDEOFORMES 1 600 €

Invités par le festival d'art vidéo *Papay Giro Nights*, le Directeur du festival *Vidéoformes*, Gabriel Soucheyre et une artiste clermontoise, Anne-Sophie Emard, se sont rendus en Ecosse du 20 au 28 février dernier afin de présenter les dernières créations et les vidéos du palmarès de l'édition 2015 du festival.

Ce type de participation est important pour l'association dans la mesure où elle contribue à son rayonnement international et permet par sa durée aux artistes invités, de travailler en résidence sur des projets originaux et une logique de mise en réseau.

Subvention demandée : 1 600 €
Subvention accordée les années précédentes : absence de demande de subvention / demande de subvention ponctuelle cette année
Subvention proposée : 1 600 €

UNION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE LA BANQUE DE FRANCE 500 €

Initié à Nantes par un groupe de passionnés en 2013, Expolaroid est devenu un événement national et international qui, chaque année en avril, propose de mettre à l'honneur la photographie instantanée et ses usages.

La photographie instantanée, dans sa pratique et son usage, est un objet accessible, maniable et populaire. L'objectif est donner à voir au grand public ce qui peut être fait avec le Polaroid et le film instantané tout en lui permettant de s’approprier cet outil. Tous les professionnels et amateurs sont invités à créer leur propre événement dans leur ville.

Pour la deuxième année consécutive, un groupe de clermontois organise une édition à Clermont-Ferrand qui se déroulera dans trois lieux :
- la librairie Les Volcans : exposition photographique « Polar et Polaroid » et concours de scénario (rédaction d'une histoire courte à partir d'une photo exposée) ;
- l'espace Renan du Crédit mutuel : exposition de photographes régionaux, concours photo sur le thème de l'Auvergne et « shooting portrait » ;

- l'espace Victoire, mis à disposition par la Ville du 14 au 30 avril : exposition de photographes régionaux et jeu-concours « Safari Polaroid » (3h dans les rues de Clermont pour rapporter à partir d'un thème les meilleurs clichés).

Le budget prévisionnel de la manifestation a été estimé à 4 000 €.
Subvention demandée : 1 500 €
Subvention accordée les années précédentes : subvention non sollicitée l'an dernier
Subvention proposée : 500 €

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 mai 2016

Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST